

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #199 - JUIN 2020

**DÉPLOIEMENT
DU PLAN CANICULE
P.8**

**ENTRETENIR UN MASQUE
GRAND PUBLIC
P.5**



**Déconfinés
mais prudents**



VILLE-FEYZIN.FR



MISE SOUS PLI DES MASQUES

Jeudi 7 mai, après la réception des masques commandés par la Ville, les élus municipaux ont réalisé la mise sous enveloppe avant la distribution aux habitants la semaine suivante.



UN PRINTEMPS FLEURI

Mercredi 6 mai, les agents des Espaces verts, mobilisés sur le terrain et équipés en conséquence, ont installé de nouveaux tapis de fleurs (bégonias, dahlias ou roses d'Inde) qui ornent désormais les trottoirs et ronds-points de notre ville.

DISTRIBUTION DES MASQUES

À partir du lundi 11 mai, une équipe composée d'élus et de bénévoles ont distribué les masques offerts par la Ville, la Métropole ou la Région dans les boîtes aux lettres de la commune. L'objectif ? Doter chaque Feyzinois d'un masque lavable et réutilisable.



DÉCHÈTERIE ACCESSIBLE

Lundi 11 mai, la Métropole a rouvert les portes de la déchèterie de Feyzin dans des conditions particulières (horaires changés, accès alterné et mesures d'hygiène drastiques). Dès la réouverture, plusieurs véhicules se sont empressés de décharger leurs encombrants ou déchets verts longtemps tenus à domicile.

ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN



LE 11 MAI A MARQUÉ UNE RUPTURE ENTRE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT ET CELLE DE LA LEVÉE PROGRESSIVE DE MESURES QUI ONT PRESQUE DURÉ DEUX MOIS.

Je sais à quel point il a été difficile, pour les familles mais aussi pour les personnes isolées et vulnérables, de se confiner 55 jours durant. Je tiens d'ailleurs à remercier les Feyzinois qui ont largement respecté les règles temporaires durant cette période délicate. C'est aussi à partir de cette date, le 11 mai, que les habitants ont pu découvrir deux masques en tissu réutilisables, accompagnés d'une notice d'utilisation et d'entretien, dans leur boîte aux lettres. Cet élément de protection commandé par la Ville pour assurer la sécurité de ses agents et habitants est essentiel pour se protéger soi et les autres de la diffusion du virus. En revanche, le port du masque dans l'espace public ne peut remplacer le respect des gestes barrières et la mise en place de la distanciation sociale en toute circonstance et en tout lieu. Je sais que ces attitudes, largement martelées à juste titre ces derniers mois par les institutions et les professionnels de santé, deviendront des habitudes pour chacun d'entre nous, au moins pendant plusieurs semaines. Période printanière oblige, nous avons pu retrouver le plaisir d'arpenter à nouveau les chemins de nos parcs et jardins entretenus par les services municipaux. Le plateau des Grandes terres a, par exemple, été largement emprunté au moment de sa réouverture par les promeneurs et les sportifs. Si la période estivale demeure pleine d'incertitudes, elle permet d'entrevoir un avenir un peu plus serein comme si le plus difficile était derrière nous. En attendant des jours meilleurs, restons prudents et prenons soin les uns des autres.

Murielle Laurent
Le Maire de Feyzin



UN BOL D'AIR FRAIS

Dès le **lundi 11 mai**, les Feyzinois ont repris possession des parcs, jardins ou aires de jeux interdits d'accès pendant la période de confinement. Familles et sportifs ont également pu redécouvrir les richesses des Grandes terres, seulement réservées aux exploitants agricoles depuis le 17 mars.



RETOUR AU MARCHÉ

Dimanche 17 mai, la place Claudius Béry et son Beau Marché ont de nouveau accueilli forains et visiteurs : l'occasion de retrouver, dans les meilleures conditions sanitaires, les producteurs locaux pour qui la vente de fruits et légumes avait été chamboulée ces dernières semaines.

RENTRÉE DES CLASSES

Jedi 14 mai, suivant la volonté des familles, une partie des enfants de grande section, CP et CM2 ont repris le chemin de l'école dans des conditions sanitaires exceptionnelles comme ici à l'école Georges-Brassens. La veille, les crèches municipales ont, elles aussi, repris pour accueillir les plus jeunes.



L'ACTU DU MOIS

Rentrée 2020 : semaine à 4 jours

Pour les familles et les élèves, la rentrée 2020 dans les écoles municipales feyzinoises occasionnera un changement de rythmes scolaires qui passeront de 4,5 à 4 jours. À la suite de retours favorables émis aussi bien par les parents que par le corps enseignant, les enfants ne viendront plus à l'école le mercredi dès septembre prochain. Les temps scolaires se dérouleront ainsi le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Le mercredi, le centre de loisirs du centre social Mosaïque ouvrira désormais toute la journée pour accueillir les enfants selon les besoins des familles. Afin d'accompagner les familles dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, le temps périscolaire sera maintenu de 7h30 à 8h30, sur la pause méridienne (11h30 à 13h30) et le soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h. Une nouvelle programmation, dévoilée début septembre, proposera notamment des ateliers et des activités diverses au sein des écoles sur les créneaux du soir.

Dès cet été, les inscriptions périscolaires pour la rentrée 2020-2021 reprendront par le biais du Portail familles sur www.ville-feyzin.fr.



AMÉNAGEMENT

Point sur la montée des Gorges

Fermée depuis le 31 octobre, la montée des Gorges fait actuellement l'objet d'une étude géotechnique. Mandatés par la Ville et la Métropole, des experts étudient le type de sol, l'érosion ou encore la pierrosité afin de donner un avis, secteur par secteur, sur les aménagements à réaliser. L'ensemble des propriétaires fonciers concernés par d'éventuels travaux seront contactés pour savoir ce qui devra être fait sur chacune des parcelles. En attendant les résultats de l'étude, la montée des Gorges reste fermée jusqu'au 30 juin par principe de précaution.

FESTIVITÉS

ANNULATION DU 13 JUILLET

En raison de la situation sanitaire et conformément aux directives nationales interdisant tout rassemblement avec un public nombreux jusqu'au 31 août prochain, la Ville informe de l'annulation des traditionnelles festivités du 13 juillet. Celles-ci se déroulent chaque année au parc de l'Europe en soirée, entre animations, musique et feu d'artifice à l'occasion de la fête nationale. Par ailleurs, initialement programmé fin juin, Le Fort en bal(l)ade sera reporté à une date communiquée ultérieurement.



POLITIQUE

Installation du nouveau conseil municipal

Élu dès le premier tour des élections du 15 mars dernier, le conseil municipal a finalement été installé le jeudi 28 mai. À l'occasion de cette première séance qui s'est exceptionnellement tenue à la salle des fêtes en raison du contexte sanitaire, Murielle Laurent a été

élue au poste de maire et les adjoints ont été désignés pour constituer l'équipe municipale en charge de la gestion de la commune pour les six prochaines années (2020-2026). Retrouvez toutes les informations et la nouvelle équipe dans le prochain numéro de l'Écho.





COVID-19

Entretenir un masque grand public

Depuis le 11 mai, chaque Feyzinois est progressivement doté de masques réutilisables et lavables, plus communément appelés masques grand public.

Devenu essentiel du fait de la crise sanitaire en cours, le masque grand public n'a d'utilité que si son porteur applique les gestes barrières et la distanciation sociale requise pour enrayer la propagation du Covid-19.

Comment porter un masque grand public ?

Avant et après toute utilisation du masque, il est impératif de se laver les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique. Lors de toute manipulation, vous devez tenir le masque par les lanières élastiques et le placer de manière à ce qu'il recouvre le nez, la bouche et le menton. Dès lors qu'il est posé, il ne faut pas le toucher, le déplacer ou le mettre

en position d'attente. Pour qu'il soit efficace, le masque doit être changé toutes les 4 heures, ou avant s'il est dégradé ou usé.

Comment entretenir un masque grand public ?

Avant de le nettoyer, vous pouvez isoler le masque dans un sac en plastique dédié ou, si le masque est usé, le jeter dans une poubelle fermée. Avec ou sans votre linge habituel, le masque doit être lavé à la machine avec un programme d'au moins 30 minutes à 60°C. Une fois le masque lavé, il doit être séché dans son intégralité à l'air libre ou au sèche-cheveux. Ne repassez en aucun cas votre masque, au risque de faire fondre la matière et de le rendre inutilisable.

RETROUVEZ LA
NOTICE COMPLÈTE
DU MASQUE OFFERT
PAR LA VILLE SUR
WWW.VILLE-FEYZIN.FR

16 000
MASQUES

en tissu réutilisables ont été commandés par la Ville de Feyzin courant avril pour répondre aux besoins de ses agents et habitants. En complément, les commerçants ont reçu des visières de protection confectionnées par un Feyzinois doté d'une imprimante 3D fournie par la Ville.



SOLIDARITÉ

Atelier de couture "à la maison"

À l'initiative de plusieurs élus de la Ville de Feyzin, un atelier de couture "à la maison" a vu le jour le mois dernier pour fabriquer des masques en tissu réutilisables. Prise en compagnie d'une quinzaine d'habitants de la commune, l'initiative solidaire a mêlé plusieurs générations - aussi bien des adolescents que des seniors - qui ont réalisé environ 500 masques à leur domicile en une semaine. Le matériel nécessaire pour les confectionner (tissu, fil et élastiques) a été fourni par la Métropole de Lyon dans le cadre de son grand appel aux couturières et couturiers solidaires. Tout juste fabriqués, les masques sont repartis au Grand Lyon avant d'être redistribués sur l'ensemble du territoire métropolitain.



GRAND ANGLE



La levée progressive des mesures de confinement a bousculé bon nombre de services aux Feyzinois. Plusieurs ont été amenés à s'adapter à la situation et à faire preuve d'ingéniosité pour répondre aux besoins.



L'ACCUEIL EN MAIRIE

Le lundi 11 mai, la Ville de Feyzin a mis en œuvre un plan de déconfinement pour rouvrir physiquement certains services au public. Afin de garantir la sécurité des agents et des habitants, des mesures particulières sont mis en place : gestion des flux, parcours d'entrée et de sortie et mise à disposition de matériel de protection quand les usagers n'en disposent pas (masque et gel hydroalcoolique). Avant un retour à la normale, les rendez-vous sont privilégiés voire nécessaires dans certains services comme c'est le cas pour les demandes liées au logement ou à l'urbanisme.



UN DRIVE À LA MÉDIATHÈQUE

La période de confinement a inévitablement redonné le goût de la lecture ! Rouverte partiellement et sur rendez-vous depuis le 26 mai, la médiathèque de Feyzin a mis en place un drive pour déposer et emprunter des livres. Sur place, l'équipe de la médiathèque vous accompagne individuellement dans le respect des règles sanitaires et prépare votre commande de livres dans un délai de 24h. Tous les livres faisant l'objet d'un retour de prêt sont traités avec un désinfectant adapté au papier et isolés plusieurs jours durant. Pour bénéficier du dispositif, contactez la médiathèque au 04 78 67 60 88 ou sur mediatheque@ville-feyzin.fr.



L'ACCÈS À LA MAISON DE L'EMPLOI

Depuis la levée progressive des mesures de confinement, la Maison de l'emploi, fermée le vendredi, est seulement ouverte au public sur rendez-vous et avec de nouveaux horaires : lundi, mercredi et jeudi (9h30-12h et 14h-17h) et mardi (10h-12h et 14h-17h). La prise de rendez-vous est désormais nécessaire pour rencontrer un conseiller ou accéder à un ordinateur. Les ateliers CV sont reportés à une date ultérieure. Pour contacter la Maison de l'emploi : 04 72 21 46 66.



LA REPRISE DU BEAU MARCHÉ

Suspendu pendant deux mois à la suite des directives nationales interdisant la tenue des marchés, le Beau Marché a réinvesti la place Claudius Béry le 17 mai. Impatients et heureux de se retrouver, les producteurs, forains et usagers ont pu découvrir un dispositif nécessaire : mise en place de barrières pour contrôler les entrées et sorties, distance renforcée entre les étals et mise à disposition de gel hydroalcoolique. Rendez-vous tous les dimanches matins, de 8h à 12h.

LES SERVICES



LE RETOUR À L'ÉCOLE

Le 14 mai avait un air de rentrée des classes pour quelques dizaines d'enfants, cartables sur le dos, qui ont retrouvé les bancs des écoles feyzinoises. Avant d'acter la réouverture, chaque famille a été contactée par les chefs d'établissement pour connaître leur volonté de remettre leur(s) enfant(s) à l'école. La priorité a été donnée aux élèves des personnels soignants et enseignants et ceux scolarisés dans les classes charnières (grande section, CP et CM2). Le 28 mai, les enfants de CE1, CE2 et CM1 ont également eu la possibilité de reprendre l'école. La capacité maximale des classes a été réduite à 15 élèves en primaire et 10 en maternelle. Locaux repensés et réaménagés, récréation différée ou apprentissage des gestes barrières, la reprise ne pouvait se faire sans un protocole rigoureux pour assurer la continuité pédagogique des élèves.



DES CONCERTS À DISTANCE

La distance n'a pas vraiment éloigné les élèves de l'École de musique et leurs professeurs, bien au contraire ! Pour répondre à l'appel de la chanson, ils font leurs gammes depuis leur domicile. Petits et grands donnent de la voix à l'occasion d'un concert confiné visible sur la chaîne Youtube de la professeure Cécile Chabert. Sa classe de chant et l'atelier chansons signées de Hélène Guay offrent aussi un bel enregistrement à distance, en chant et en langue des signes, du titre "La Grenade" de Clara Luciani. À ne pas manquer !

RÉORGANISÉS



RÉOUVERTURE DU CENTRE ÉQUESTRE

Le centre équestre du Fort de Feyzin a repris et adapté ses activités le 31 mai dans le respect des règles sanitaires. Seuls les adhérents accompagnés de l'équipe encadrante en ont l'accès. Retrouvez les détails de la reprise sur la page Facebook "Centre équestre UCPA du Fort de Feyzin".



Retrouvez les dernières informations sur la gestion du Covid-19 dans votre commune sur www.ville-feyzin.fr.

MOT DE L'ÉLU-E

La reprise des crèches et écoles municipales les 13 et 14 mai est le symbole d'un déconfinement prudent et organisé tout en douceur. Les établissements ont rouvert par une volonté concertée avec les enseignants et tout le personnel encadrant, en lien avec les préconisations de l'Éducation nationale. Chaque famille a alors été sondée pour connaître leur souhait et évaluer leurs besoins afin d'accueillir les enfants dans les règles sanitaires les plus strictes. Le nettoyage des classes et des matériels a ainsi été renforcé, tout comme l'aménagement des espaces et la mise en place d'un traçage au sol pour faire respecter les bonnes distances. L'accueil d'une dizaine d'enfants de personnel soignant depuis le 17 mars a permis de nous préparer au mieux à cette rentrée partielle dont le premier objectif est d'assurer la continuité pédagogique des enfants.



Emeline Turpani

Adjointe déléguée à l'Enfance

LE PLAN CANICULE À FEYZIN



LA CANICULE

EST DÉFINIE DE MANIÈRE TRÈS PRÉCISE DEPUIS L'ÉPISODE DRAMATIQUE DE 2003. DÉCLENCHÉE PAR LA PRÉFECTURE, L'ALERTE CANICULE EST ÉVOQUÉE DÈS LORS QUE LES TEMPÉRATURES SONT ÉLEVÉES DE JOUR COMME DE NUIT ET PENDANT UNE DURÉE CONSÉCUTIVE D'AU MOINS 3 JOURS.

1 480 FEYZINOIS

de plus de 65 ans ont été invités à s'inscrire sur le registre tenu par le Centre communal d'action sociale (contre 1 400 en 2019). Celui-ci permet aux équipes de suivi d'évaluer les besoins et venir en aide aux plus vulnérables en cas de nécessité.



PORTAGE DES REPAS ET AIDE À DOMICILE

Adaptées pendant la période de confinement, les missions de portage des repas (CCAS) et d'aide à domicile (Publicadom) se poursuivent tout l'été. Durant les périodes caniculaires, une attention toute particulière est apportée au bien-être et au confort des bénéficiaires face à cette problématique.



Comme chaque année, le plan national canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Particulièrement exposés ou fragilisés par l'épidémie de Covid-19, les seniors, les femmes enceintes ou encore les nourrissons constituent un public prioritaire à accompagner pendant la période estivale. Depuis 2018, grâce au recensement effectué chaque année par le Centre communal d'action sociale de Feyzin, des agents de la Métropole de Lyon appellent régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer de leur bonne santé pendant l'été. Au quotidien, des bons gestes permettent de se prémunir face aux vagues de chaleur de plus en plus récurrentes.

SOYONS VIGILANTS

Les femmes enceintes, les nourrissons et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux fortes chaleurs. Le CCAS encourage tous les Feyzinois à rendre visite à leurs voisins âgés ou vulnérables (dans le respect des gestes barrières compte tenu de la situation) et à leur proposer leur aide. Si vous remarquez quelqu'un en situation de détresse, contactez immédiatement le CCAS de Feyzin (04 72 21 46 81).



LES BONS GESTES À ADOPTER

En cas de canicule, il existe quelques principes simples à mettre en œuvre au quotidien : boire régulièrement de l'eau même sans avoir soif, humidifier son corps, éviter les sorties aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h), fréquenter des endroits frais, fermer fenêtres et volets pour maintenir le logement au frais ou encore ne pas faire d'effort physique intense.



POUR SE FAIRE ACCOMPAGNER

Pour vous inscrire au plan canicule déployé par la Ville et la Métropole, il suffit de remplir le document envoyé par voie postale. Toutefois, si le document ne vous a pas été adressé ou si vous connaissez des personnes isolées à signaler, vous pouvez contacter le CCAS de Feyzin au 04 72 21 46 81.





COVID-19

Des masques pour les communes

Dès le lundi 11 mai, la Métropole de Lyon a mis des masques réutilisables à disposition des communes qui avaient la gestion de la distribution aux habitants du territoire métropolitain.

À partir de la levée des mesures de confinement, la Métropole a livré près de 700 000 masques en tissu, lavables et réutilisables, aux 59 villes qui composent son territoire. Pour les produire, la Collectivité s'est entourée d'industries de la filière textile régionale mais aussi d'ateliers de couture. Enfin, à la suite d'un grand appel, des couturières et couturiers solidaires ont bénéficié du matériel nécessaire (tissu, fil et élastiques) pour fabriquer des masques, même en petites quantités, qui ont été ensuite répartis dans les communes.

10 000 masques pour Feyzin

À Feyzin, les masques métropolitains ont été réceptionnés au milieu du mois dernier. Distribués en fonction du nombre d'habitants, ce sont près de 10 000 masques qui ont été ainsi dédiés à la commune. Reconnaisables par leur couleur noire qui se différencie des

masques blancs commandés et offerts par la Ville, leur mise sous pli a été réalisée par les élus de la commune qui ont, ensuite, approvisionné progressivement les boîtes aux lettres des Feyzinois, quartier par quartier.

Des masques pour les professionnels

La Métropole a aussi mis à disposition des masques pour les professionnels. Dans le détail, 250 000 masques ont été dédiés aux employés municipaux, personnel des CCAS, agents d'accueil et personnel encadrant dans les écoles. 50 000 masques par semaine ont été distribués aux professionnels des services d'aide à domicile et 60 000 masques chirurgicaux pour des professions particulièrement exposées (coiffeurs, ostéopathes ou encore libraires). Enfin, les usagers des transports en commun, pour qui le port du masque est obligatoire, ont reçu 50 000 masques chirurgicaux.

PRÈS DE
10 000 MASQUES,
CORRESPONDANT
AU NOMBRE
D'HABITANTS
À FEYZIN, ONT
ÉTÉ ACHÉMINÉS
ET DISTRIBUÉS
DANS LA
COMMUNE.

GRANDLYON
la métropole

LA MÉTROPOLE À FEYZIN

Chantier rue du Dauphiné

Suspendus pendant la durée du confinement en raison de la réorganisation des services métropolitains, les travaux rue du Dauphiné ont pu reprendre depuis le 13 mai dernier. Après la route de Solaize, le chantier de requalification des voiries se poursuit rue du Dauphiné avec notamment la création d'un trottoir. Jusqu'au 26 juin inclus, la rue sera fermée à la circulation, du carrefour route de Solaize au carrefour chemin des Figuières et du carrefour route de Vienne au chemin des Figuières. Pour l'occasion, une déviation est mise en place par l'avenue de Barton. L'accès piéton est, quant à lui, maintenu. Pour toute question sur ces travaux, contactez le pôle Cadre de vie au 04 72 21 46 45.

Aide à l'achat d'un vélo revalorisée

Afin d'encourager la pratique du vélo, la Métropole de Lyon a annoncé l'augmentation de son aide à l'achat d'un vélo électrique. D'un montant de 100 €, la prime passe désormais à 500 € et s'applique aux vélos à assistance électrique (VAE), aux vélos pliants et aux vélos familiaux type vélos-cargos. Neuf ou d'occasion, le vélo doit être acheté auprès d'un commerçant professionnel installé dans la Métropole, entre le 4 mai et le 31 décembre 2020. La revalorisation de la prime sera votée par les élus métropolitains au conseil du 8 juin. Le lendemain, vous pourrez retrouver le dossier de demande sur www.grandlyon.com/vae et le renvoyer accompagné des pièces justificatives demandées (facture d'achat, justificatif de domicile, etc.).

À Feyzin, Publicadom en première ligne

Particulièrement mobilisées et exposées pendant la période de confinement, les auxiliaires de vie de Publicadom ont assuré une aide et un soutien aux personnes les plus fragiles.

Comme bon nombre de structures, Publicadom a dû se réorganiser à partir du 17 mars. « Au moment où le confinement a été actif, un certain nombre d'employés sont restés à leur domicile pour des raisons de garde d'enfants et de vulnérabilité face au virus, confie Christine Soriano, directrice de l'organisme public qui favorise le maintien à domicile sur les communes de Feyzin et Saint-Fons. Au total, à Feyzin, 8 auxiliaires ont été mobilisées sur la période contre 16 habituellement ». Pendant quasiment deux mois, la priorité a donc été donnée aux personnes les plus fragiles et isolées pour leur apporter une aide à la préparation des repas, aux courses, à la toilette, au lever et, si cela était possible, à l'entretien. En parallèle, les usagers chez lesquels l'organisme n'intervenait pas ont été appelés, « sur le même modèle que le



plan canicule », afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer que tout allait bien dans cette période qui a favorisé l'isolement. « Avec l'accord des usagers et des familles et en fonction des besoins, nous avons pu réintervenir progressivement au cours du mois d'avril », explique Christine Soriano.

Sur le terrain, « les auxiliaires ont travaillé 7 jours sur 7 et se sont organisées en conséquence, assure la directrice. Elles ont réalisé

un travail formidable et méritent notre reconnaissance ». Dès le début du confinement, les Villes de Feyzin et de Saint-Fons puis la Métropole de Lyon ont soutenu l'apport d'équipements de protection. Lors des interventions à domicile, les employés étaient donc équipés de gants, de masques mais aussi de visières de protection grâce à l'initiative d'un Feyzinois, Frédéric Mogilamy, équipé d'une imprimante 3D. En effectif réduit, le service de soins infirmiers de Publicadom a aussi poursuivi ses missions pour 8 patients feyzinois. Progressivement, dès les mesures de confinement levées, Publicadom a pu de nouveau intervenir au domicile des usagers qui le souhaitent et reprendre « 100% des services » dès le mois de juin.

Contactez Publicadom au 04 37 25 68 70 et sur accueil@publicadom.fr

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie - BP 46
69552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contactez le Centre communal
d'action sociale au
04 72 21 46 81

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00 ou sur
toodego.com

Éclairage public défectueux ?
04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min depuis
un poste fixe) ou sur
www.3237.fr

RETOUR DES PERMANENCES

Dès ce mois de juin, les permanences d'aide reprennent en mairie. Concernant l'accompagnement juridique, vous pouvez consulter le conciliateur de justice le 8 et 22 juin (8h45 à 12h) et l'avocat le 10 et 24 juin (14h à 16h) en prenant rendez-vous au 04 72 21 46 00. À partir du 3 juin, la médiation santé est de retour tous les mercredis, toujours sur rendez-vous. Le matin, de 9h à 11h30, elle aura lieu au CCAS de Feyzin (04 72 21 46 81) et l'après-midi, de 14h à 16h30, au centre social Mosaïque (04 78 70 36 95). Les rendez-vous pour des travaux liés au PPRT reprennent chaque vendredi à partir du 5 juin (04 72 21 46 00).

PIÈGES À MOUSTIQUES

Dans le cadre de son plan de lutte contre la prolifération du moustique tigre, la Ville a fait l'acquisition de pièges qui sont gratuitement mis à disposition des foyers particulièrement touchés. Ces pièges individuels attirent et capturent les femelles qui veulent pondre. Petit et léger, ce dispositif se positionne de préférence dans le jardin ou dans des zones avec des végétaux où les femelles s'attendent à trouver de l'eau stagnante. Pour en bénéficier, vous pouvez faire une demande, dans la limite des stocks disponibles, auprès du Pôle Cadre de vie par mail à luttemoustiquetigre@ville-feyzin.fr ou par téléphone au 04 72 21 46 45.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alba, Marie MAZOYER2 avril
Arwa ZINE5 avril
Martin GREMLING6 avril
Camil VENERE.....13 avril
Ilyas AZAOUM14 avril
Neylan, Dine RODRIGUES19 avril
Mila, Jade, Aure BONNARD8 mai

DÉCÈS

Jacques, Marcel, Claude LECLERCQ1^{er} avril
Pascal, Jacques MAGNARD4 avril
Atanas, Metodie GEORGIEV4 avril
Yann, Emile FOLLAIN8 avril
Michelle, Gabrielle GAILLARD
épouse POULET9 avril
Manuel DE CARVALHO10 avril

Michel, Jean-Marie BONNAFOUS11 avril
Françoise, Paulette, Louise
DELAPORTE16 avril
Nicolo GALLIPOLI25 avril
Dominique, Chabbah HALIMI28 avril
Yumgyul, Syuleyman AHMED
veuve MINCHEV1^{er} mai

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

L'AFFAIRE DE TOUS



Les bons gestes à adopter :



1

MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...

Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...



2

DÉCHETS

Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



3

SOUCUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...

Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



4

PISCINES - BASSINS

Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



5

GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.



6

RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.



L'Entente Interdépartementale de Démoustication peut intervenir à votre domicile pour un diagnostic. Demandez une intervention sur www.eid-rhonealpes.com, onglet « Demande conseil et diagnostic »

Une question ? Contactez le service de la Ville mis en place dans le cadre de la lutte contre la prolifération du moustique-tigre :
luttemoustiquetigre@ville-feyzin.fr



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



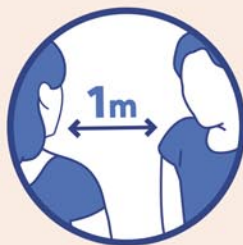
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)